



Saint Cloud Paris Stade Français

ASSEMBLEE GENERALE

Mardi 17 décembre 2024 – 19H30

Salle des colonnes : Jardin des Avelines, 60 rue Gounod, 92210 Saint-Cloud

Destinataires :

- Les membres de l'association,
- Mairie de la Ville de Saint-Cloud,
- Le commissaire aux comptes.

Chers adhérents (es)

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le Mardi 17 décembre 2024 selon l'ordre du jour ci-dessous :

Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Adoption du PV de l'assemblée du 17 décembre 2023(*joint à la convocation*)
2. Approbation du rapport moral du Président
3. Approbation du rapport financier de la Trésorière
4. Rapport du Commissaire aux comptes
5. Approbation des comptes au 30 juin 2024
6. Affectation du résultat des comptes au 30 juin 2024
7. Approbation du barème des cotisations 2025-2026
8. Renouvellement partiel du Comité Directeur
9. Questions diverses

*A défaut de quorum, l'Assemblée Générale est convoquée avec le même ordre du jour, le même jour à 20h. Les candidatures et démissions éventuelles du Comité directeur doivent se faire par courrier ou mail à l'attention de Thierry Langrenay, Président de Saint Cloud Paris SF **avant le 14 décembre 2024** :*

Par courrier : Gymnase Huet, 19 rue de Buzenval, 92210 St Cloud

Par mail : secretariat@saintcloud-paris-sf.fr

Les questions diverses sont à communiquer, le cas échéant, également par courrier ou par mail à la même adresse.

Rappel : pour voter, il faut être âgé de plus de 16 ans et être à jour de sa cotisation. Pour les adhérents de moins de 16 ans, les parents récupèrent le droit de vote de leur enfant.

*En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité d'établir un pouvoir (mandat) en faveur d'un adhérent présent à l'AG, à jour de sa cotisation que vous pouvez retourner à l'aide du formulaire annexé à la convocation à l'adresse mail : secretariat@saintcloud-paris-sf.fr **avant le 14 décembre 2024**.*

Le secrétariat général